



FORMATION

L'Association de Prévention du Site de la Villette est depuis 1986 un organisme de formation agréé, spécialisé dans l'ingénierie et l'identification de nouveaux métiers du domaine culturel afin de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

L'APSV et l'Association des Archivistes Français (AAF), co-certificateur, ont formé depuis 2005, cinq promotions d'assistants archivistes avec, pour chacune, une douzaine de stagiaires et d'entreprises.

Depuis 2012, l'AAF et l'APSV sont porteurs de la certification « d'Assistant(e)-archiviste » inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Devenir assistant-e archiviste

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation est professionnalisante et se déroule en lien avec la réalité du travail et les besoins des employeurs privés et publics. Elle articule l'apprentissage en centre de formation et en entreprise auprès de professionnels. Voir fiche RNCP n° 26168.

PROFIL DU CANDIDAT

Publics éligibles au contrat de professionnalisation

Publics éligibles au contrat d'apprentissage

ENTREPRISE

Assistant-e archiviste

Formation certifiante en alternance

Programme de la formation

Le référentiel de formation est en lien avec le référentiel métier sur la base des 4C de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver et communiquer

Les + de la formation

- ▶ Les enseignements ont lieu sur le site de la Villette, le plus grand parc culturel de France
- ▶ Les intervenants sont tous issus du milieu professionnel des Archives

La Formation en bref

- ▶ Tarifs : Coût contrat fixé par France Compétences
- ▶ Type de formation : Formation continue en alternance, ouverte en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage
- ▶ Type de diplôme : Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau III
- ▶ Pré-requis : niveau Baccalauréat, pas de contre-indication médicale au port de charges lourdes
- ▶ Niveau de sortie : niveau V, bac +2
- ▶ Rythme de l'alternance : 1 semaine de formation, et 3 semaines en entreprise
- ▶ Capacité d'accueil : 15
- ▶ Dates de la formation : 17 Août 2020 – 05 Novembre 2021
- ▶ Volume horaire de la formation : 630 heures
- ▶ Taux d'insertion professionnelle : 91 % 2 mois après obtention de la certification
- ▶ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui
- ▶ Possibilité de valider les blocs de compétences séparément : OUI

Le contrat d'alternance Informations pratiques

DATES DU CONTRAT

Du 17 Août 2020 au 05 Novembre 2021.

Le contrat de professionnalisation sous certaines conditions peut débuter jusqu'à six semaines avant le début de la formation et se terminer jusqu'à deux mois après la fin de la formation.

STATUT Salarié.e dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (contrat pro) OU apprenti.e (contrat d'apprentissage).

COÛTS ET FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge du coût de la formation par un OPCO ; aides et exonérations envisageables pour le salaire.

Contacts

Grace BOGLO, Responsable Formation - gboglo@apsv.fr - 01 40 03 77 27 - site apsv.fr

Association de Prévention du Site de la Villette

Pavillon des maquettes - 211 Av Jean Jaurès - 75019 PARIS

Types de mission en entreprise

Traitement de fonds d'archives privées, préparation de versements, valorisation des archives, rédaction d'instrument de recherche, reconditionnement de documents...

Partenaires

Entreprises : EDF, Pro Archives System, QBE, Ifremer, IRSN, ANDRA, Paris Habitat

Archives publiques : Archives de Paris, Archives Nationales, Ministère de la Justice, Université Paris 8, Dauphine, Evry INSERM, Grande métropole de Chartres, Collectivité de Chelles, les AD de la Haute-Loire, Voies navigables de France, AFPA

